

**CAROLINE
BONNET**
ARCHITECTE

SIRET 349 206 896 000 79

CAROLINE BONNET

ARCHITECTE DPLG

11 Bd G. CLÉMENCEAU

76200 DIEPPE

TEL / 02 35 84 38 04 FAX / 02 32 90 16 57

CONTACT@CAROLINEBONNET.FR

AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél : 02 35 84 38 04
fax : 02 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 349 206 896 000 79
architectes

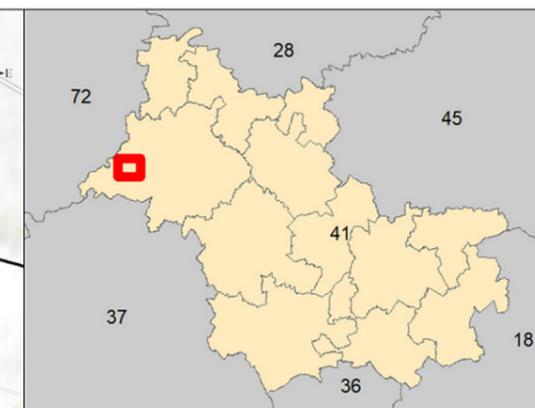
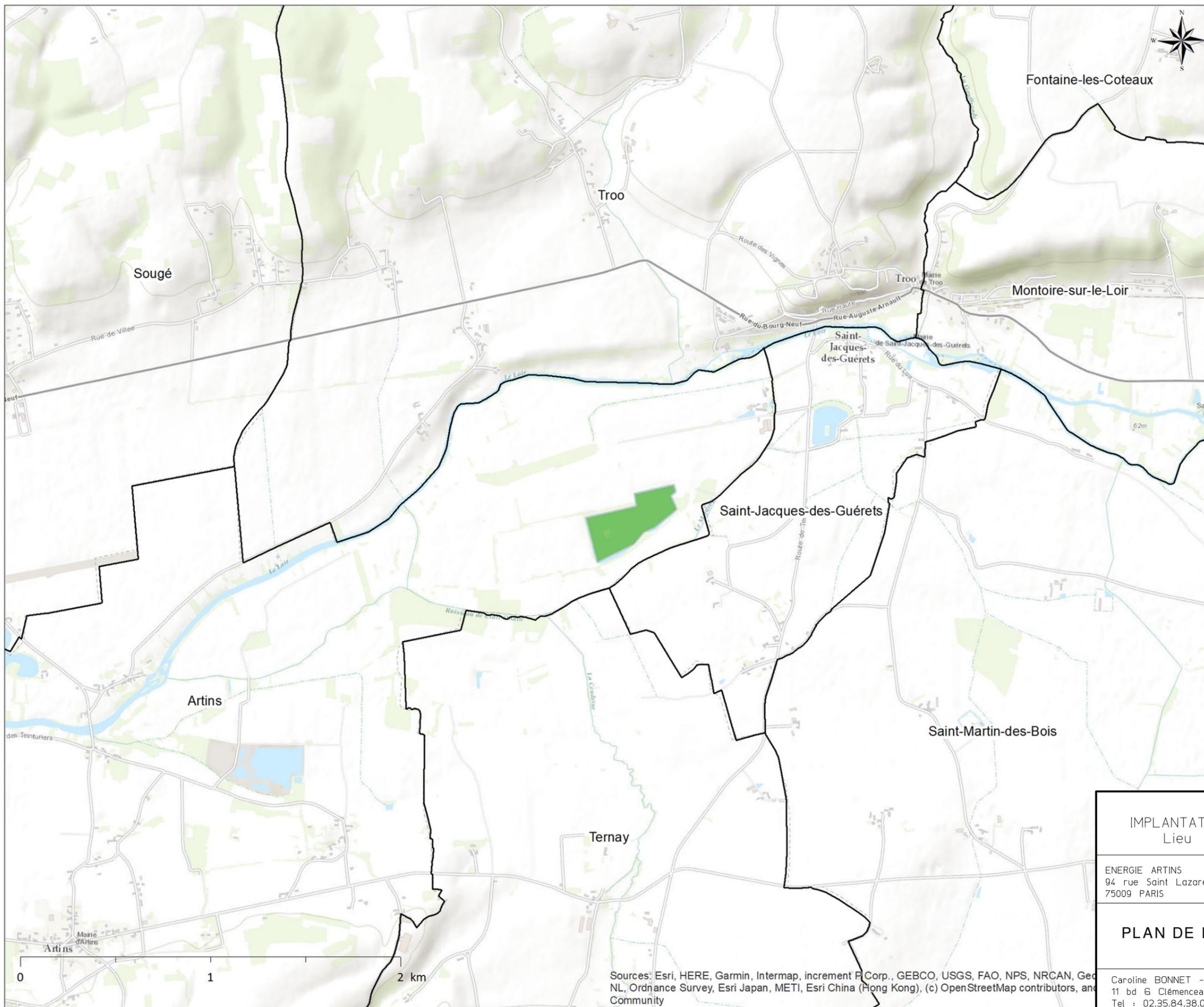


ENERGIE ARTINS
94 RUE SAINT LAZARE
75009 PARIS

ESQ	<input checked="" type="checkbox"/> PC	ENERGIE ARTINS PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT LIEU DIT "LA SALLE" 41800 ARTINS
APS	PRO	
APD	EXE	

ECHELLE	PERMIS DE CONSTRUIRE
DATE DE 1 ^{ÈRE} EMISSION NOVEMBRE 2021	

DATE	INDICE	MODIFICATIONS APPORTEES



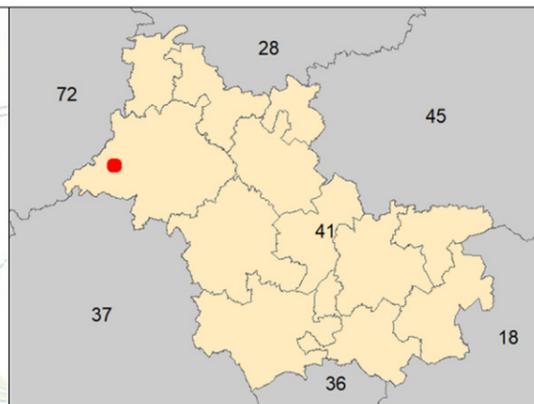
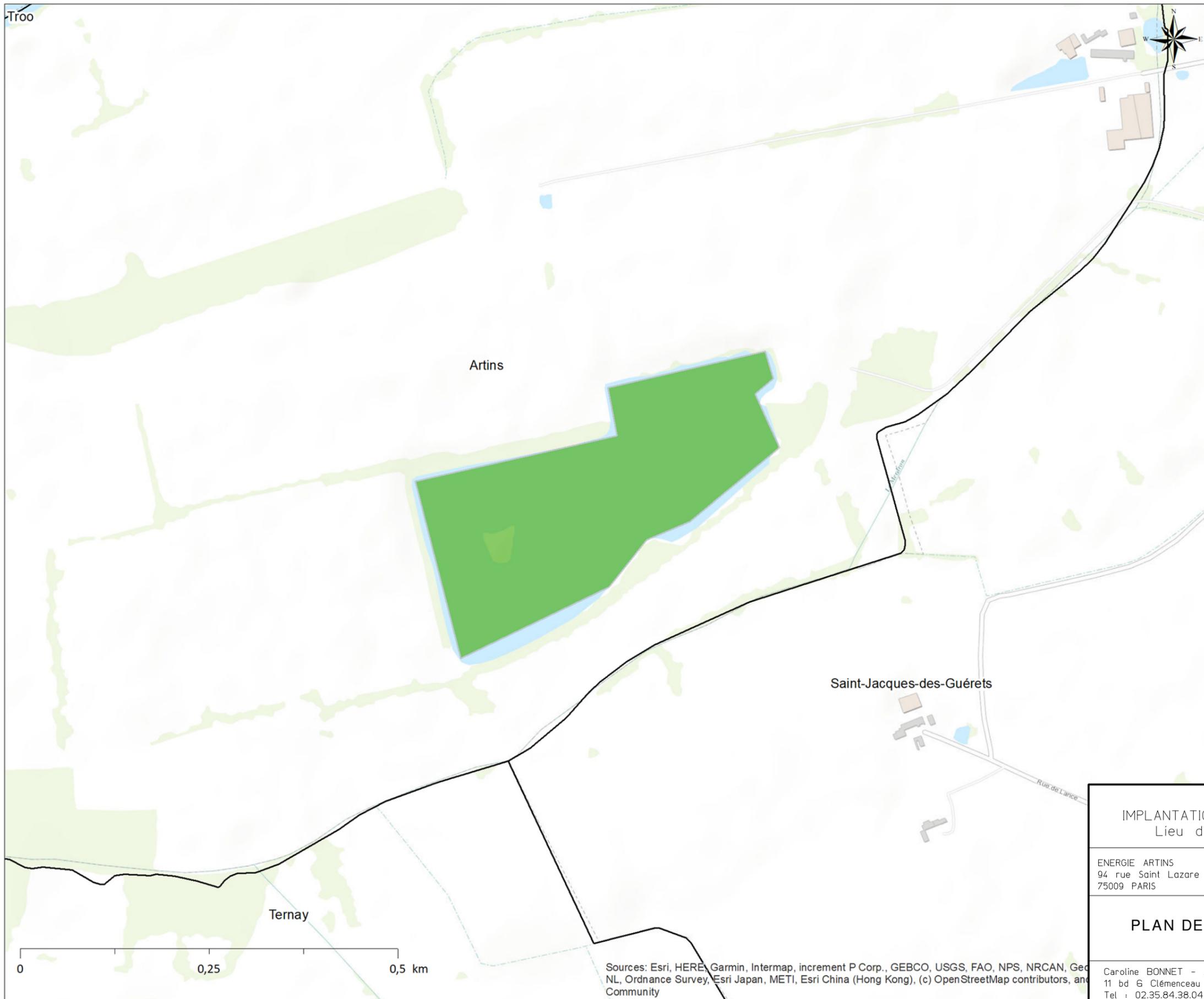
Légende

- Projet photovoltaïque
- Limites communales

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. : 03 (0)2 35 34 38 04
 fax : 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret : 349 206 896 000 73
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PLAN DE LOCALISATION	
PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 12/11/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 1 PC 1
ECH : 1 métrique	

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoNL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community



Légende

- Projet photovoltaïque
- Limites communales

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 75
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PLAN DE SITUATION	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 12/11/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 2 PC 1
	ECH : métrique

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, Increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, Geo NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

DIRECTION GENERALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
LOIR ET CHER

Commune :
ARTINS

Section : ZD
Feuille : 000 ZD 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 28/10/2021
(fuseau horaire de Paris)

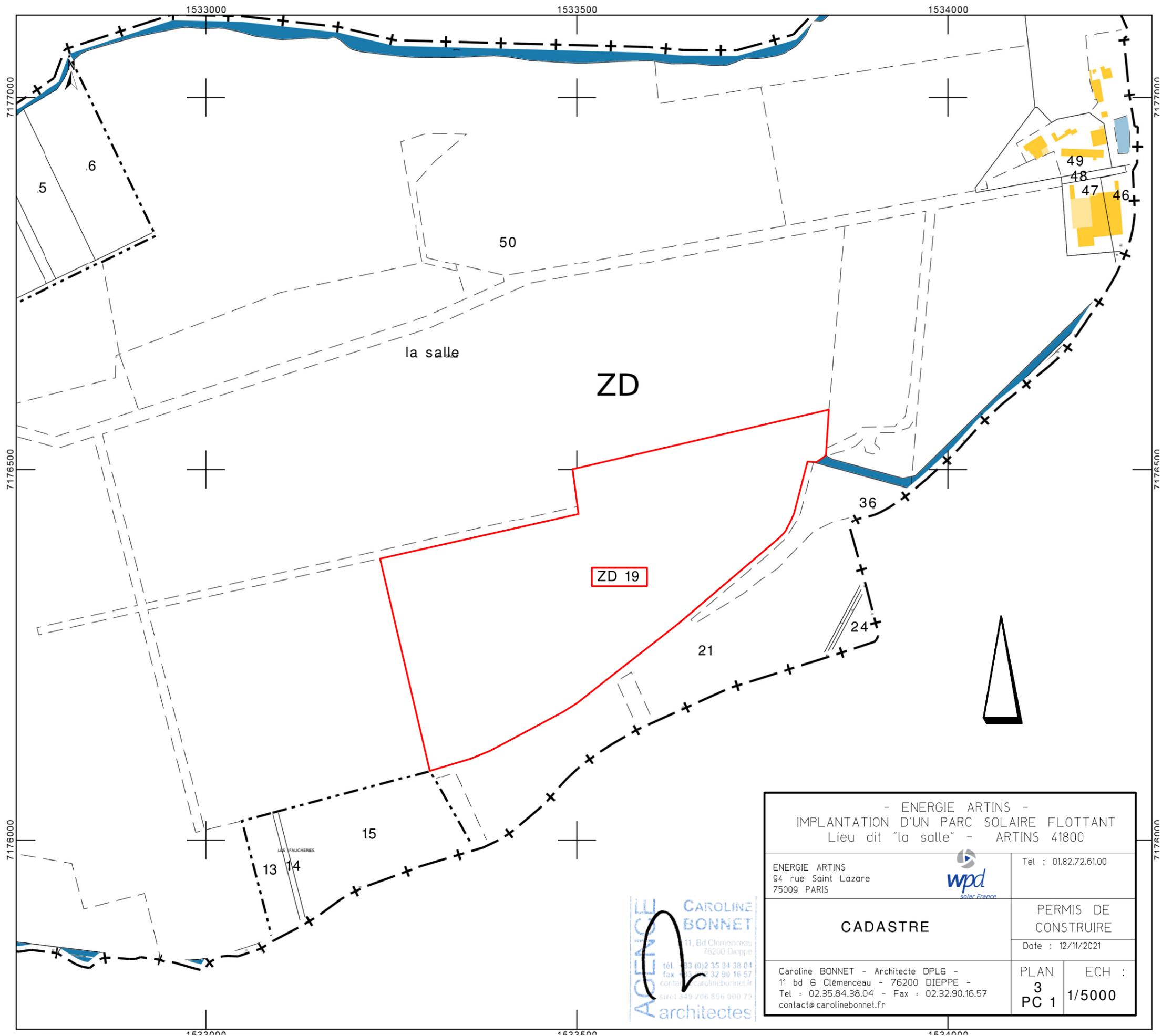
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
VENDÔME
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre
10, rue Louis Bodin 41026
41026 BLOIS CEDEX
tél. 02.54.55.71.51 -fax
sdif41@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

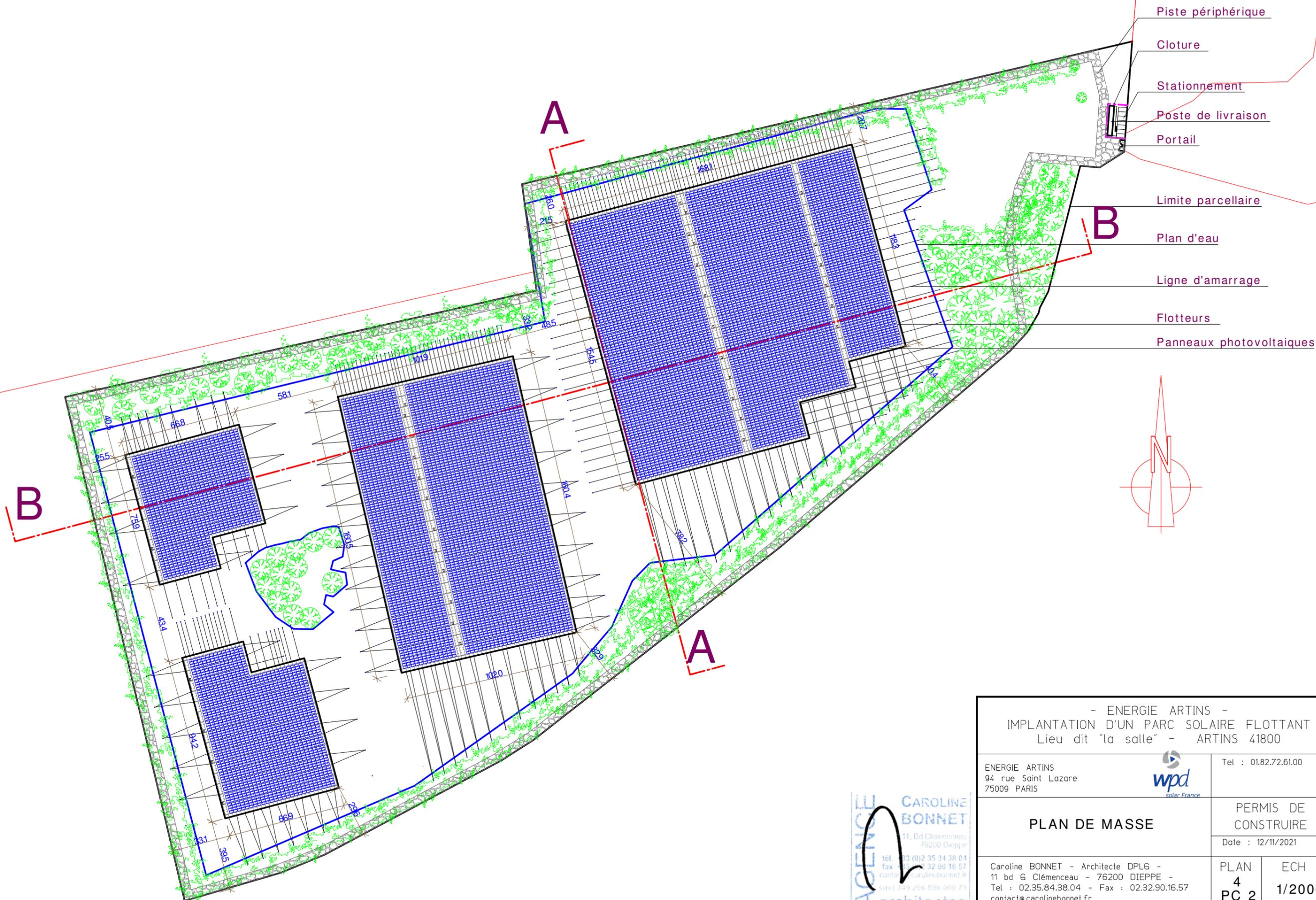
cadastre.gouv.fr

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

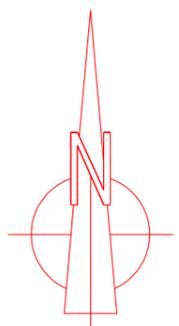


AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél. 03 (0)2 35 34 38 04
fax 03 23 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 049 206 896 000 73
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
CADASTRE	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 12/11/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 3 PC 1
	ECH : 1/5000

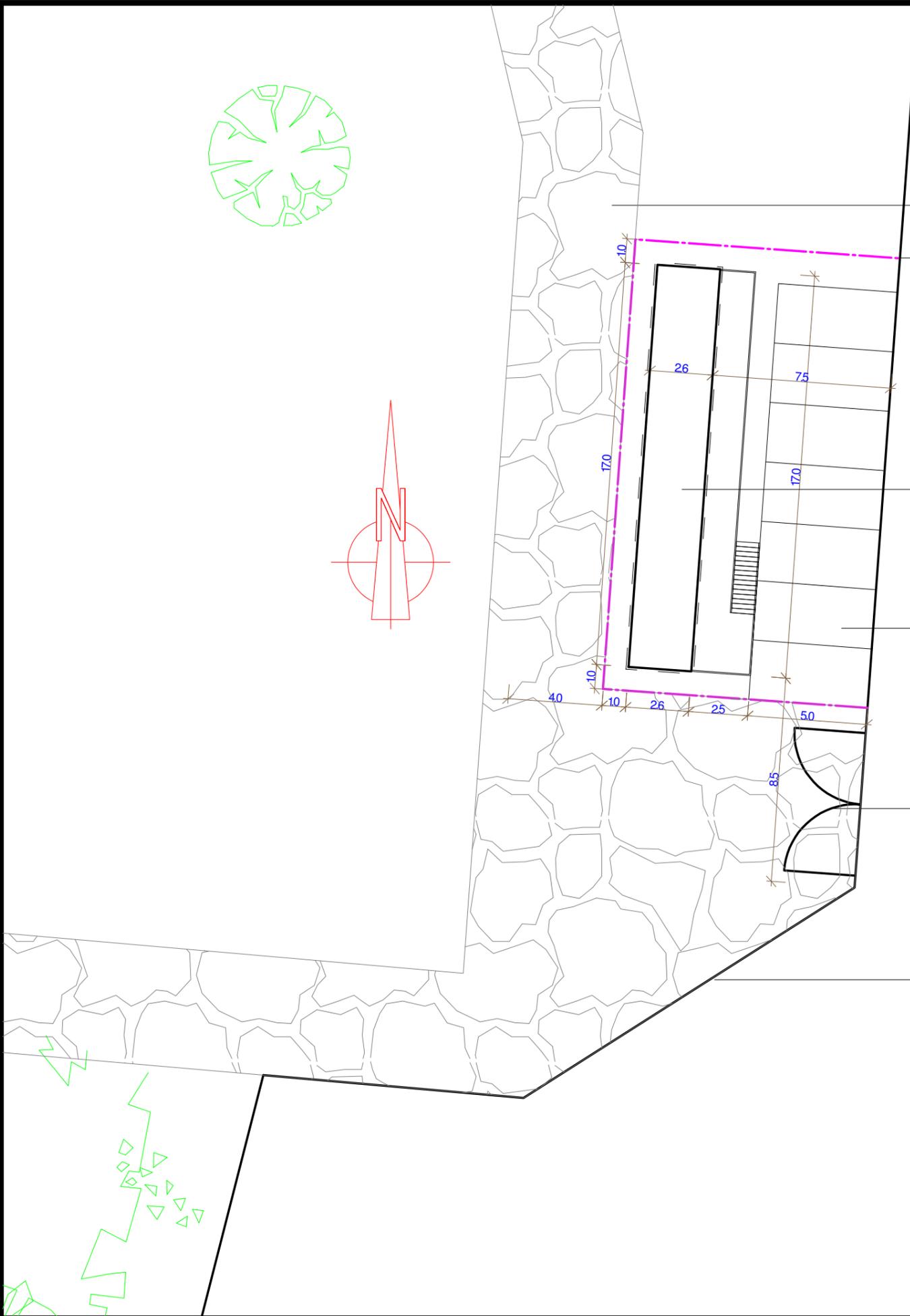
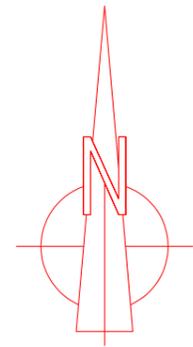
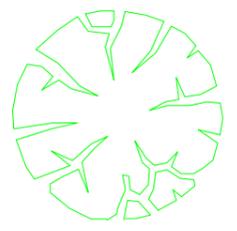


- Piste périphérique
- Cloture
- Stationnement
- Poste de livraison
- Portail
- Limite parcellaire
- Plan d'eau
- Ligne d'amarrage
- Flotteurs
- Panneaux photovoltaïques



AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 73
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800			
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 		
PLAN DE MASSE	PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 12/11/2021		
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN 4 PC 2</td> <td>ECH : 1/2000</td> </tr> </table>	PLAN 4 PC 2	ECH : 1/2000
PLAN 4 PC 2	ECH : 1/2000		



**piste périphérique
cloture**

poste de livraison

stationnement

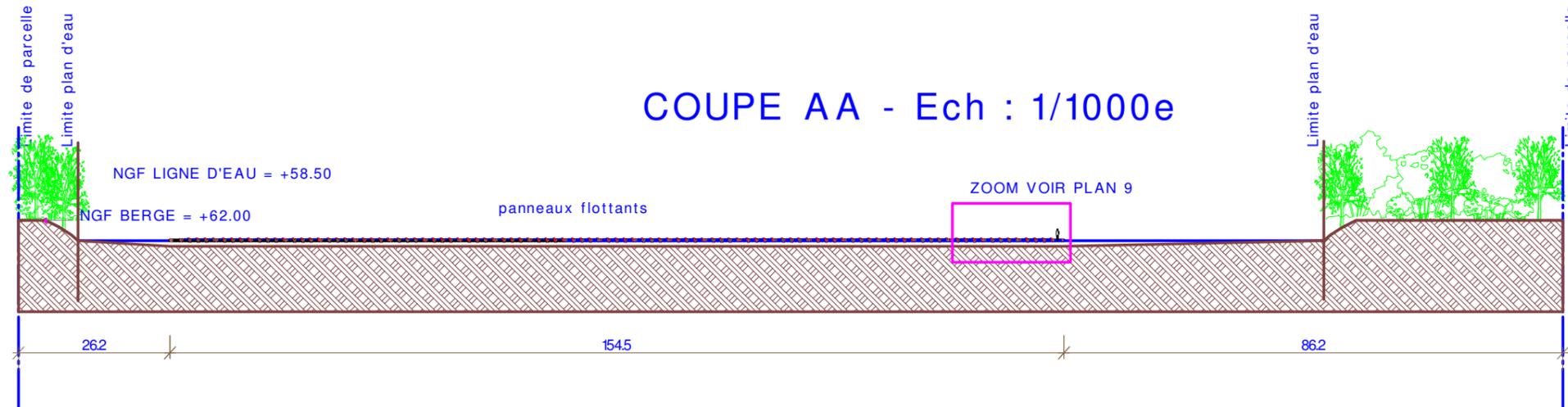
portail

limite de parcelle

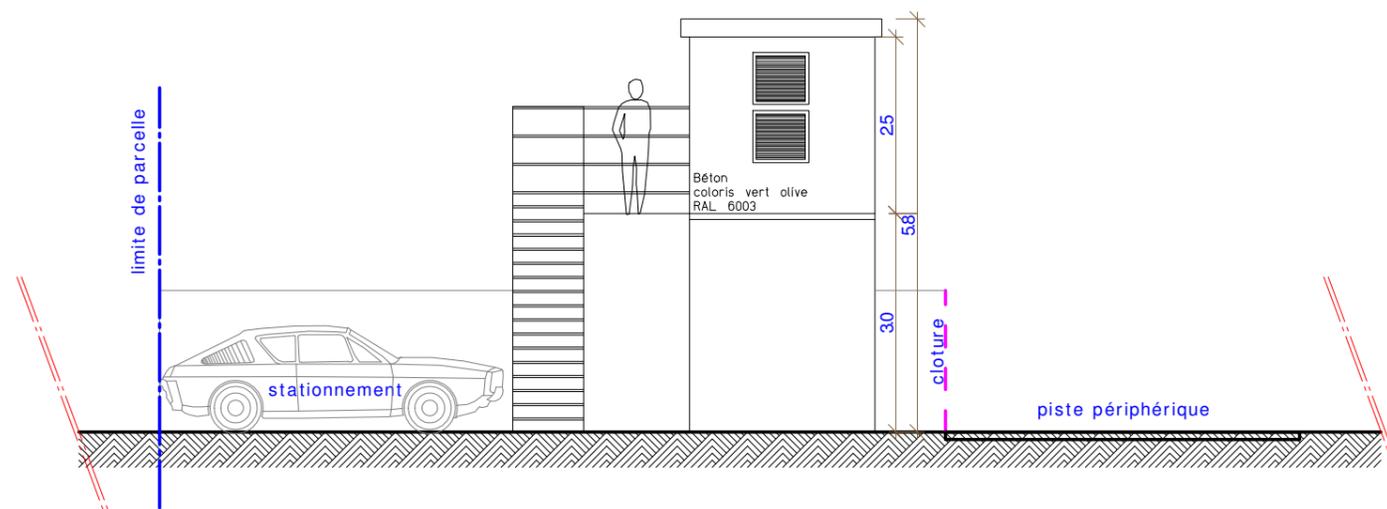
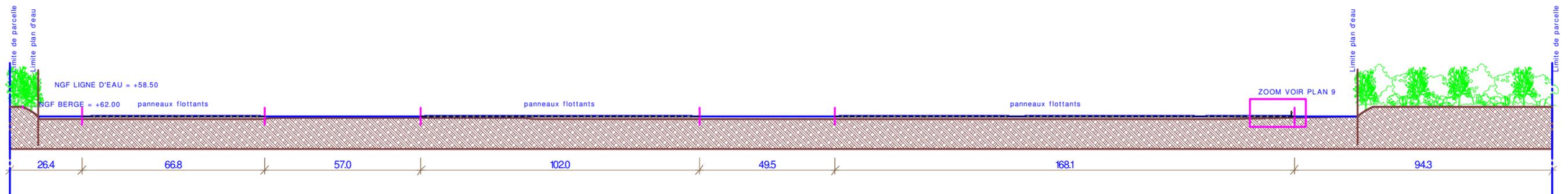
AGENCE
CAROLINE BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél. : 03 (0)2 35 34 38 04
fax : 03 (0)2 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret: 349 200 896 000 79
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
ZOOM PLAN DE MASSE	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 12/11/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd 6 Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 5 PC 2
	ECH : 1/200

COUPE AA - Ech : 1/1000e



COUPE BB - Ech : 1/1500e



COUPE SUR LE POSTE - Ech : 1/100e

CAROLINE BONNET
 Architecte DPLG
 11, Bd Clémenceau - 76200 Dieppe
 tél. : 02.35.84.38.04
 fax : 02.32.90.16.57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 73

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800							
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00						
COUPE SUR LE TERRAIN COUPE AA / COUPE BB	PERMIS DE CONSTRUIRE						
	Date : 12/11/2021						
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	<table border="1"> <tr> <td>PLAN</td> <td>ECH :</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">1/1000</td> </tr> <tr> <td>PC 3</td> <td style="text-align: center;">1/1500</td> </tr> </table>	PLAN	ECH :	6	1/1000	PC 3	1/1500
PLAN	ECH :						
6	1/1000						
PC 3	1/1500						

PC4 – Notice décrivant le terrain et présentant le projet

1. Etat initial du terrain et de ses abords

1.1- Situation géographique

Le projet photovoltaïque se situe en région **Centre Val de Loire**, dans le département du **Loir et Cher**, sur le territoire de la commune **d'Artins** sise sur la Communauté de communes **des Territoires Vendômois**.

Le terrain d'une surface de 13.75 ha au nord-est de la commune est constitué de la parcelle ZD19.

1.2- Présentation générale

Le projet concerne l'installation d'une centrale solaire flottante de 5.34ha sur une zone d'implantation de 13.75ha dont 10.26ha en eau. Il est situé sur une ancienne gravière, dont l'exploitation a été arrêtée en 2004.

La commune d'Artins est régie par une carte communale. Le projet se situe en zone Non Constructible. Un projet de centrale photovoltaïque reste cependant compatible avec le caractère inconstructible d'une carte communale à condition qu'il n'altère pas la destination forestière, pastorale ou agricole du site d'implantation.

Le site d'étude est localisé en dehors de toute zone naturelle réglementaire.

L'accès au site est possible par la route départementale D8, à l'Est du site.

La topographie du site est plane.

1.3- Le paysage

La zone d'étude s'inscrit dans la plaine alluviale du Loir, entre Montoire-sur-le-Loir et la confluence de la Braye. La plaine est bordée au nord par un coteau raide, haut de 40 à 50 mètres qui marque la séparation avec le Perche vendômois et au sud par un coteau d'une trentaine de mètres de commandement, qui remonte en pente plus douce sur le plateau de la Gâtine Tourangelle.

En aval de Montoire-sur-le-Loir, la vallée du Loir s'épanouit en une vaste plaine alluviale d'orientation est-ouest, de 3 à 5 km de large d'un coteau à l'autre. Le Loir y a dessiné de légères terrasses alluviales qui font la transition avec les coteaux près de Trôo et de Ternay.

L'agriculture a profité de la large et fertile plaine pour y développer récemment la céréaliculture intensive. Les parcelles, très vastes, ne laissent que peu de place aux ripisylves. Les champs s'étirent jusqu'à rejoindre le liseré lointain du coteau opposé. Quelques peupleraies viennent occuper d'anciennes prairies trop humides pour être mises en culture. L'ensemble compose un paysage ouvert et vaste qui s'offre largement au regard et où le bocage a en grande partie disparu.

Ce paysage sensible, où le relief contraint peu l'urbanisation, est fragilisé : des maisons individuelles s'isolent des centralités urbaines, des pavillons s'amoncellent en piémont du coteau, de Chalay à Saint-Quentin-lès-Trôo et de petites habitations apparaissent au fil de la RD8 qui traverse la plaine du nord au sud. Les bâtiments d'exploitation, visibles de loin, s'ajoutent encore aux habitations, produisant un paysage désorganisé et banalisé qui trahit la surconsommation de bonnes terres agricoles.

Une première cartographie de l'enjeu théorique de visibilité a été réalisée. Sur cette première analyse, une visite de terrain a été réalisée afin de vérifier le degré de perception visuelle réel de la zone d'implantation du projet, en particulier depuis les zones habitées et les principaux points d'intérêt touristiques et patrimoniaux.

Dans la plupart des cas, aucune perception directe du site d'implantation du projet n'est possible depuis les zones habitées et les sites à enjeux de visibilité environnants :

- l'horizontalité générale de la plaine alluviale et le positionnement du plan d'eau 2 à 4 m en contrebas des terrains alentours empêche toute perception depuis les points de vue situés dans la vallée ;

- les rares accidents du relief, les bâtiments et surtout la forte densité d'écrans végétaux (bosquets d'arbres, haies, ripisylve, ...) masquent le site d'étude depuis les points hauts en rive gauche du Loir et la majorité des points de vue en rive droite.

Le site n'est visible que partiellement depuis les points de vue dégagés en haut du coteau rive droite, aux environs de Trôo, du fait :

- d'une position surplombante, au droit de la zone d'étude selon un axe perpendiculaire à la vallée du Loir ;

- de l'absence d'écrans visuels proches (bâtiments, végétation) ;

- d'une moindre densité d'écrans végétaux éloignés (réseau bocager plus lâche) ;

- d'un « rideau végétal » en partie inefficace, trop bas et insuffisamment dense, sur la bordure nord-est du plan d'eau.

2. Insertion du projet dans son environnement

2.1- Aménagement du terrain

Le projet de centrale photovoltaïque flottant d'Artins sera entièrement implanté sur la zone en eau. Une plateforme de stockage / assemblage ainsi qu'une zone de mise à l'eau seront réalisés :

- le stockage et l'assemblage se feront sur la zone existante à l'est du site.

- à l'ouest de cette zone, la berge sera aménagée sur un linéaire de 60m afin de réaliser la mise à l'eau

Avant le début du chantier, les berges seront nettoyées afin de permettre un bon accès pour l'installation des ancrages.

La haie située à l'ouest du site, présentant quelques sensibilités sur le plan de la biodiversité, sera préservée de toute intervention. Ainsi, les ancrages prévus sur la berge seront légèrement immergés au pied de celle-ci.

L'île présente sur le site sera réaménagée afin de favoriser l'installation de la biodiversité endémique du territoire (notamment l'avifaune comme les sternes). La végétation sera gérée de façon rase pour conserver un milieu ouvert (cf. précision de cette mesure dans l'étude d'impacts).

Enfin, la zone marécageuse présente au sud-est du plan d'eau sera maintenue et l'installation d'ancrage a été proscrite.

Il est renvoyé à l'Etude d'Impact Environnemental pour tout complément d'information.



2.2- Eléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

La centrale photovoltaïque flottante est constituée de quatre îlots flottants qui supportent les panneaux solaires et leur équipement électrique. Ces structures sont ensuite fixées aux berges et en fond de site à l'aide de lignes d'ancrages, d'ancres et de corps morts. Un poste de transformation électrique et un local de distribution électrique vers le réseau national sont également prévus.

L'emprise projetée des tables représente 38 % de la zone d'implantation du projet.

L'ensemble des éléments est détaillé ci-dessous :

Type de structures	Flottantes
Orientation des structures (azimuth)	Entre -13° et -15°
Configuration	4 in a row : une rangée de flotteurs libre de panneaux toutes les quatre rangées de panneaux.
Puissance installée (modules)	6.9 MWc
Puissance totale des onduleurs	5,55 MVA
Nombre de modules	12 558
Surface projetée des panneaux	5,1 ha
Puissance des modules	550 Wc
Production annuelle moyenne estimée (P50)	7 103 MWh/an
Dimensions des modules	Longueur : 2 à 2,5m / Largeur : 0,99 à 1,5m
Technologie de modules	Monocristallins
Fixation des îlots	Ancrage aux berges et en fond de site
Hauteur max des tables	Entre 0,5m et 1m
Inclinaison des tables (°)	12°
Nombre de postes de transformation et conversion	1
Dimensions des postes de transformation et de livraison	17 x 5,1 x 3,55m (fondation incluse) + surélévation de 3m afin d'être au-dessus de la côte PPRI
Type de poste	Conteneur métallique ou poste béton
Poste de livraison (aspect)	Poste béton crépis RAL 6003 à toit plat
Protection des câbles DC	Enfouis à 1m avec protection en sable de 30cm + grillage avertisseur
Protection des câbles AC du réseau interne	Enfouis à 1m avec protection en sable de 30cm + grillage avertisseur
Protection de la fibre optique	Enfouis à 1m dans un fourreau PEHD

2.3- Autres informations

La construction de la centrale photovoltaïque consiste également en :

- le creusement de tranchées pour le passages des câbles électriques souterrains, la pose de gaines de protection en PVC et le passage des câbles électriques dans les gaines,
- la pose et le branchement des appareils électriques (transformateurs, onduleurs et poste de livraison),
- l'installation d'une clôture autour du site,
- l'installation d'un portail
- le raccordement de la centrale photovoltaïque au réseau public d'électricité pour l'injection du courant produit sur le réseau. Ce raccordement fera l'objet d'une demande auprès des services ENEDIS Centre Val de Loire,
- le raccordement au réseau télécom et ADSL par câble souterrain du poste de livraison.

L'ensemble sera démonté au terme de l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

La centrale photovoltaïque ne nécessitera pas d'alimentation en eau. Dans le cadre de la construction et d'exploitation de la centrale photovoltaïque, le terrain restera tel quel. Les ancrages sont dimensionnés en fonction de la hauteur d'eau maximale connue.

2.4- Matériaux et couleurs

Les panneaux photovoltaïques (cellules au silicium cristallin ou cellules à base de couches minces) sont équipés d'un verre trempé transparent de 4 mm et posés sur des structures flottantes en PEHD.

La clôture et les portails sont en acier galvanisé non peint. Les bâtiments sont en béton avec un crépi de couleur vert mousse.

2.5- Desserte, accès et parking

La circulation dans l'enceinte de la centrale se fera par la piste existante autour du plan d'eau.

Une fois raccordée au réseau public, la centrale photovoltaïque fonctionnera de manière autonome et ne nécessitera aucun apport particulier hormis la lumière du soleil. Aucune autre livraison et aucun transport supplémentaire ne seront nécessaires. En dehors de la phase de construction qui n'excèdera pas 6 mois, le projet ne modifiera pas le flux de véhicules sur la voirie. Lors de la phase d'exploitation, les seules visites sur site se feront par le personnel qualifié pour le contrôle, la maintenance, l'entretien et éventuellement le remplacement de matériels. Les seuls véhicules ainsi susceptibles d'accéder au terrain seront des camionnettes de façon épisodique. En conséquence, la plateforme déjà présente sur le site répond aux besoins du projet.

2.6- Intégration paysagère

Compte tenu de la faible topographie, des filtres visuels existants et de l'éloignement du site vis-à-vis des infrastructures routières et habitations, les enjeux paysagers sont faibles.

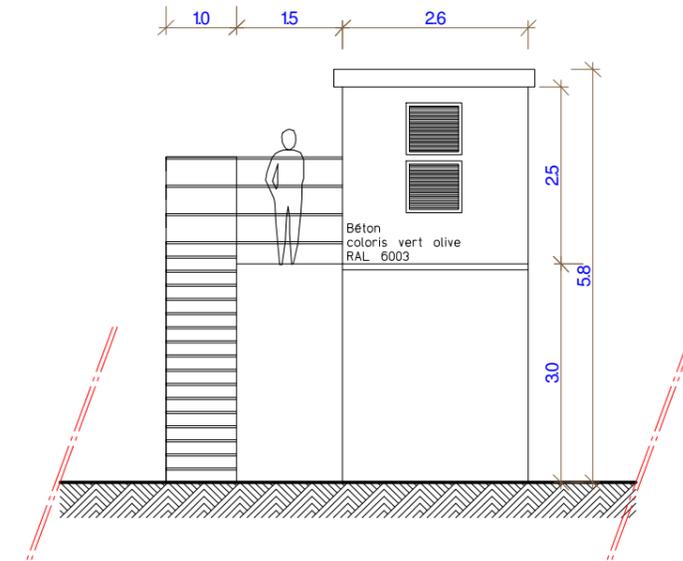
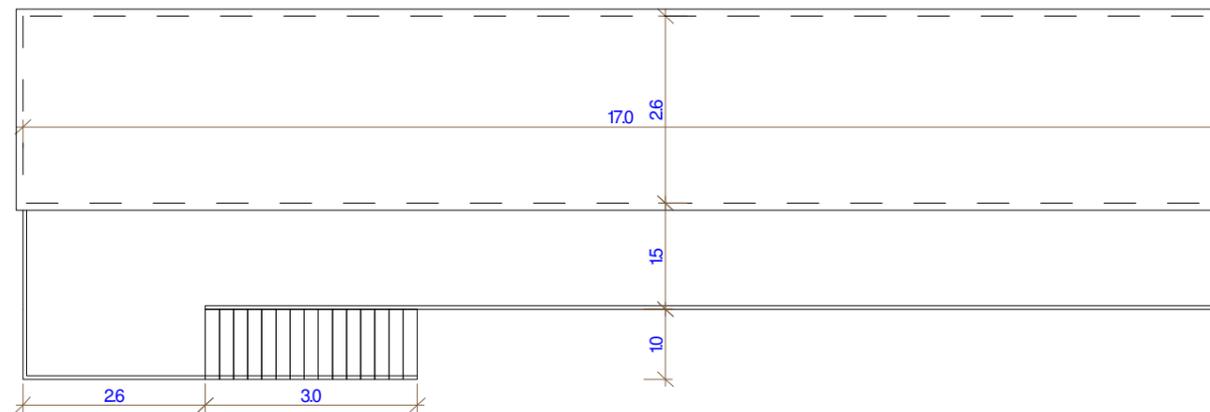
Le site est visible uniquement depuis le site de Trôo. La trame arborée partiellement présente au nord du site sera prolongée et renforcée jusqu'à l'extrémité Est du site pour réduire les co-visibilités.

En amont de la phase chantier, quelques éclaircissements arborés pourront être réalisés mais seront replantés pour préserver les corridors écologiques et la trame végétal du site.

L'analyse paysagère est disponible dans l'Etude d'Impact Environnemental.

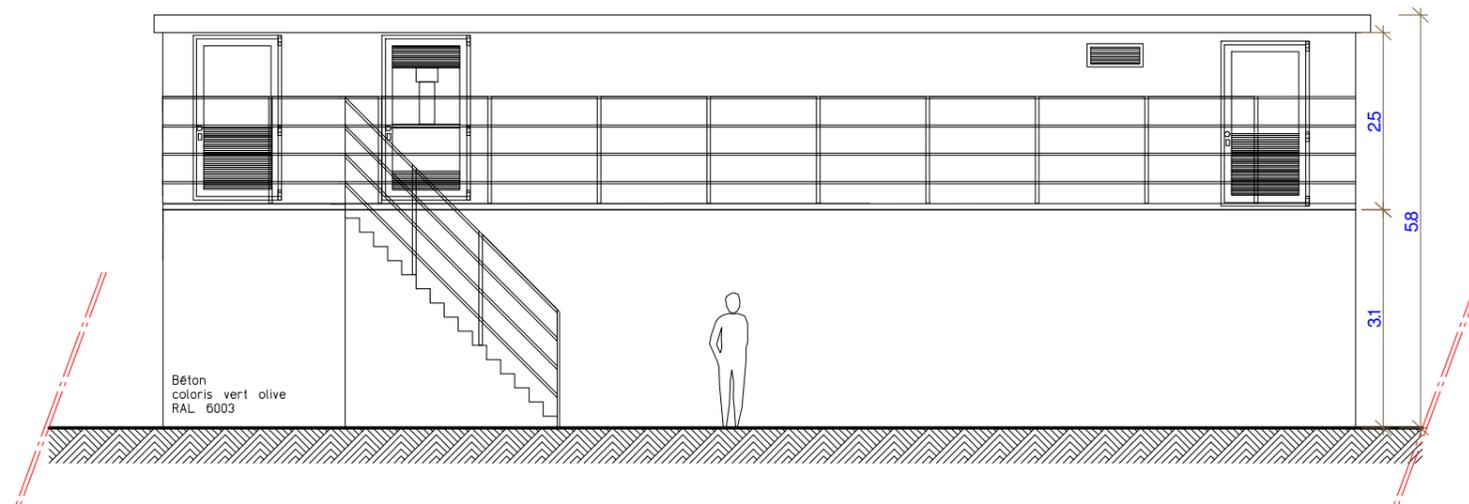


Plan de toiture

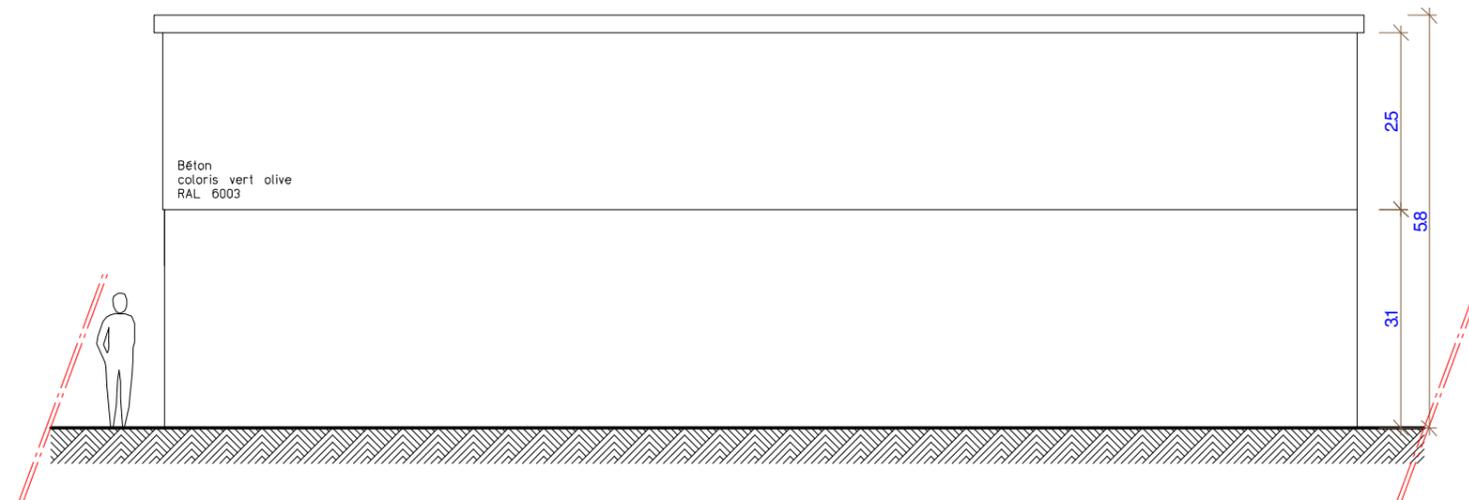


Élévation NORD

Élévation EST



Élévation OUEST

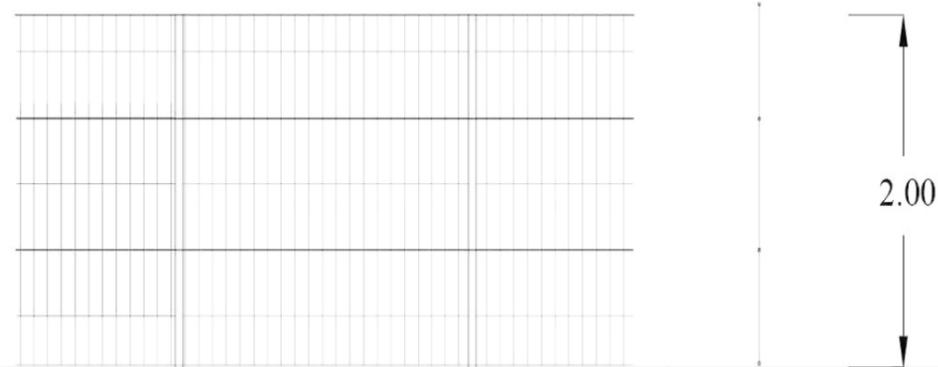


AGENCE CAROLINE BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tel: 02 35 34 38 04
fax: 02 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret: 349 206 899 000 75
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
POSTE DE LIVRAISON	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 12/11/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 9 PC 5 ECH : 1/100

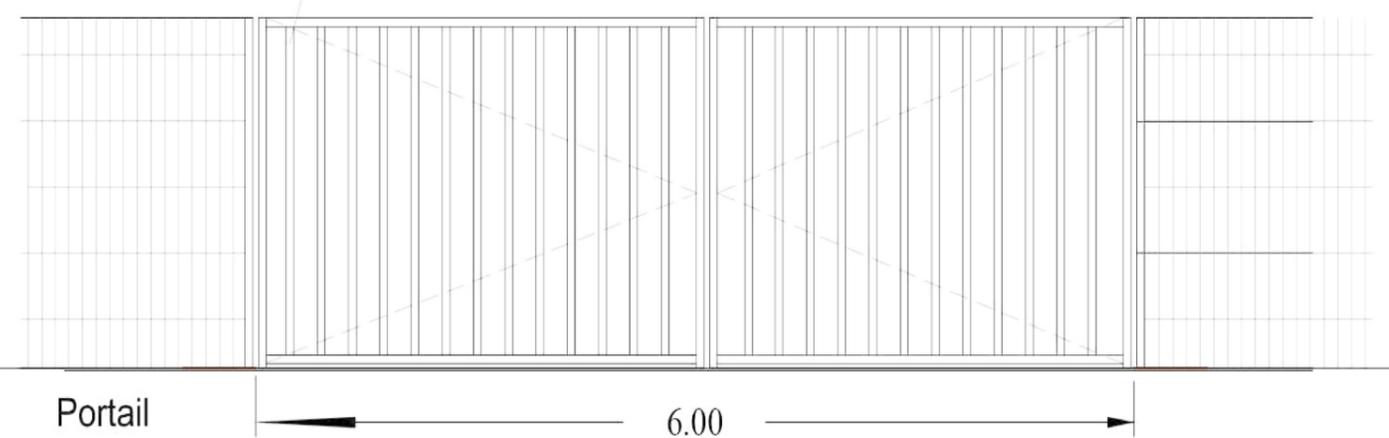


← 2.00 →



Clôture rigide (RAL 6005)

Portail barraudé 2 vantaux (RAL 6005)



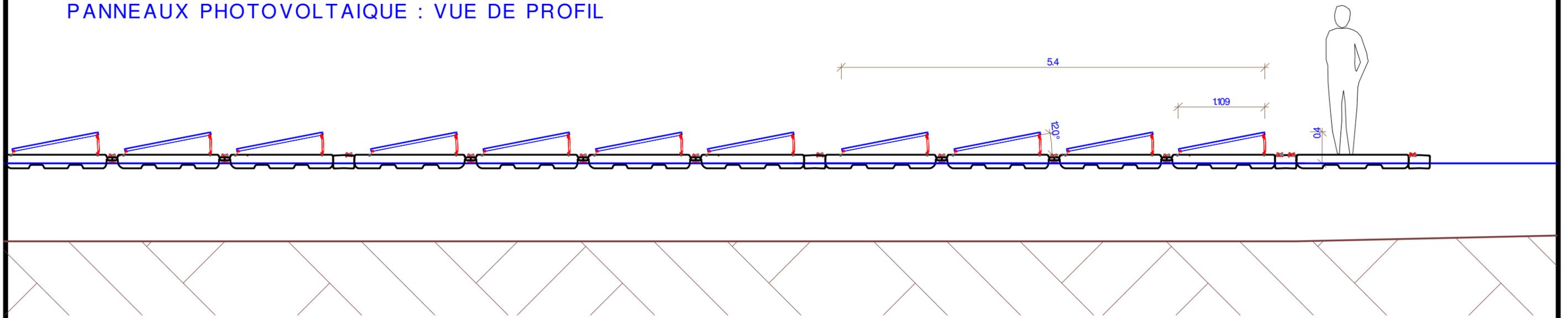
Portail

6.00

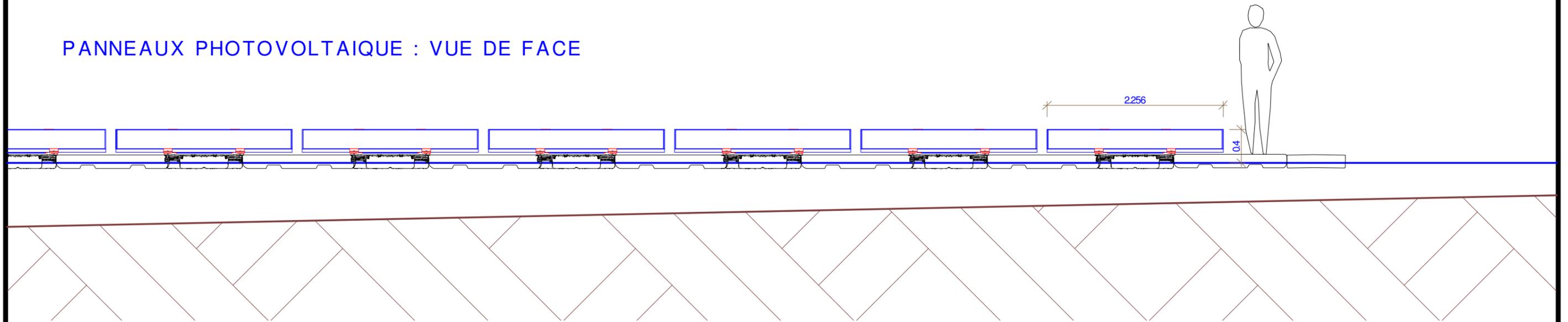
AGENCE
CAROLINE
BONNET
11, Bd Clémenceau
76200 Dieppe
tél. 03 (0)2 35 34 38 04
fax 03 (0)2 32 90 16 57
contact@carolinebonnet.fr
siret 349 206 896 000 79
architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
CLOTURE / PORTAIL	
PERMIS DE CONSTRUIRE	
Date : 12/11/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 10 PC 5
ECH :	

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE : VUE DE PROFIL



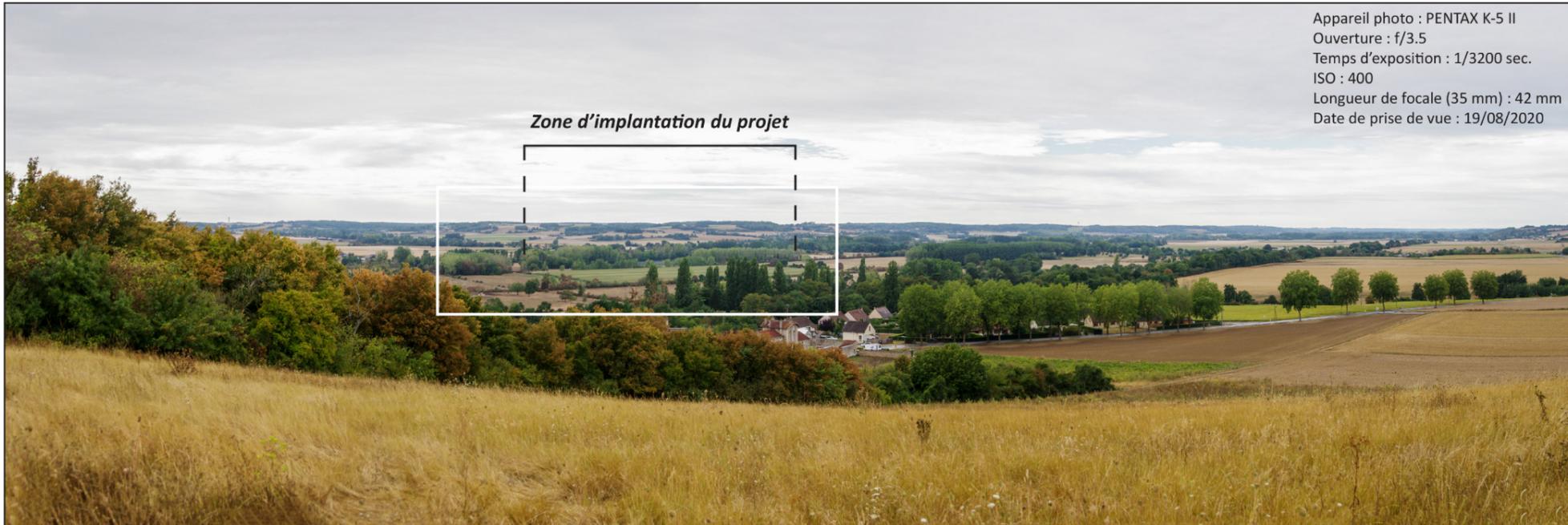
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE : VUE DE FACE



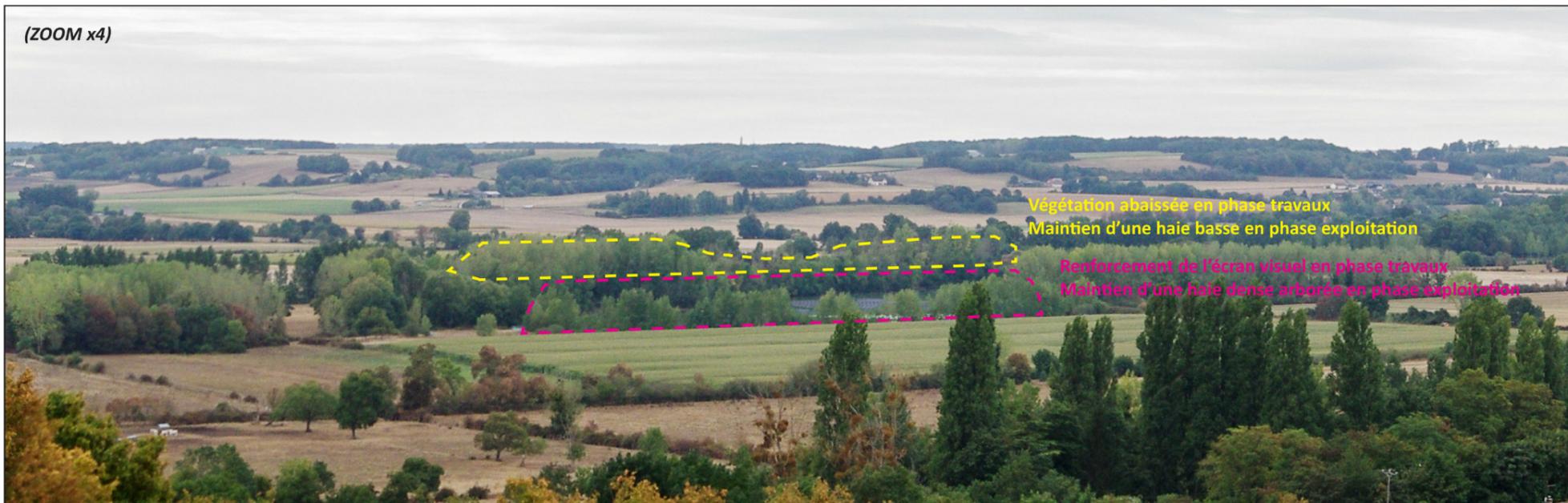
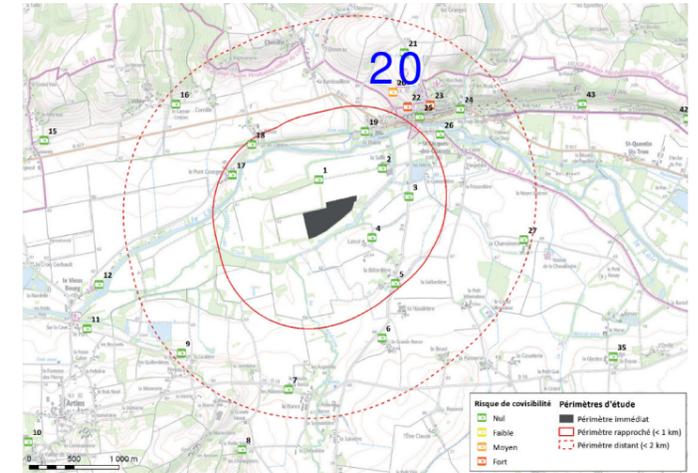
AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. : 03 (0)2 35 34 38 04
 fax : 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret : 549 266 896 000 79
 architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	
PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 12/11/2021	
PLAN 11 PC 5	ECH : 1/50
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	

Perspective depuis Trôo : point de vue n° 20



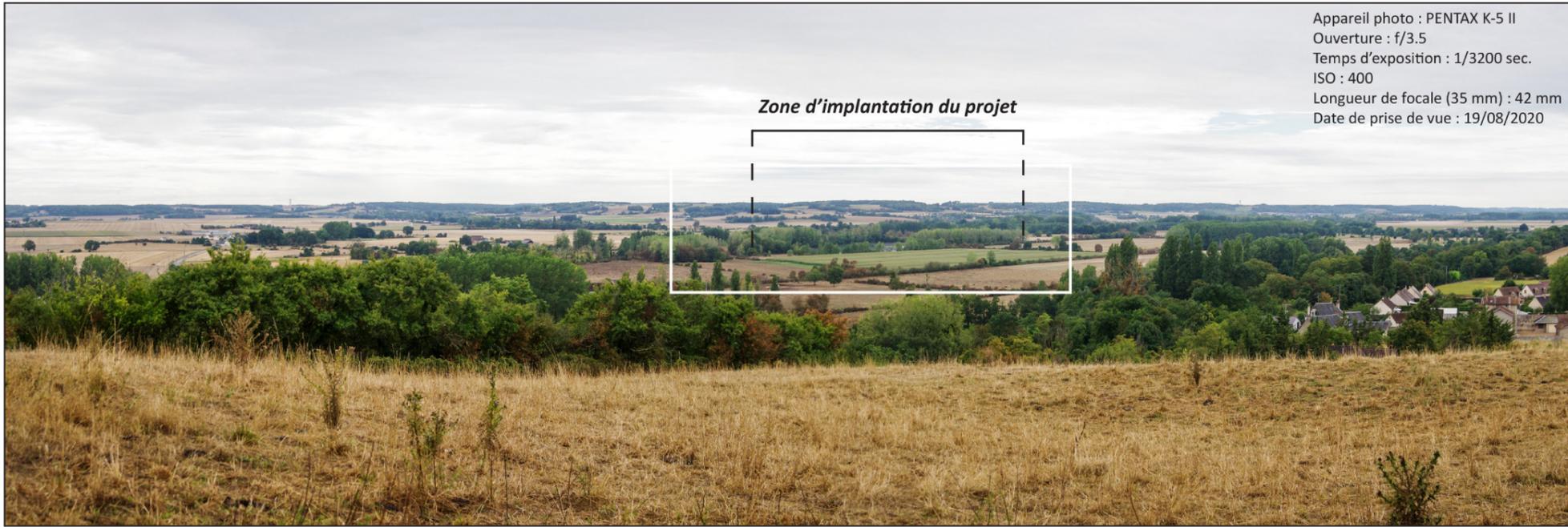
Appareil photo : PENTAX K-5 II
 Ouverture : f/3.5
 Temps d'exposition : 1/3200 sec.
 ISO : 400
 Longueur de focale (35 mm) : 42 mm
 Date de prise de vue : 19/08/2020



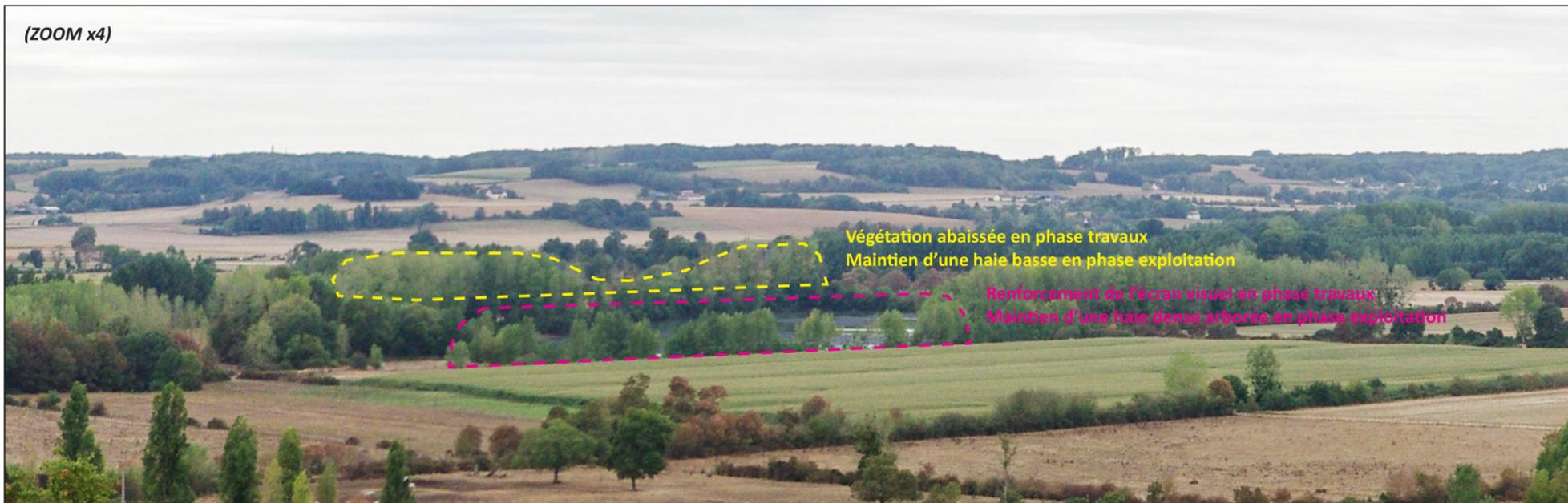
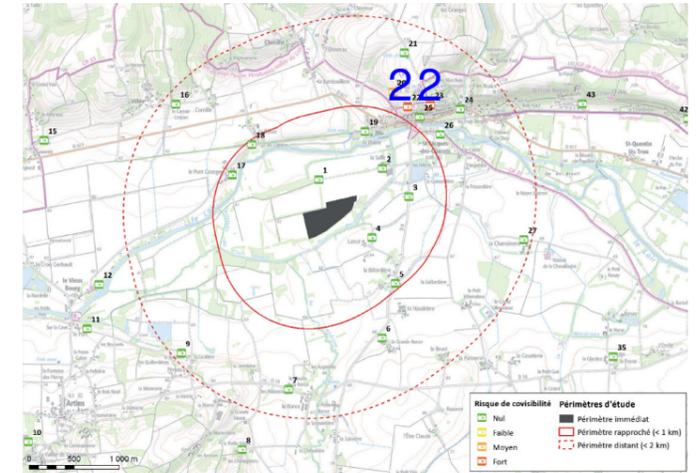
- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800			
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS		 Tel : 01.82.72.61.00	
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION		PERMIS DE CONSTRUIRE	
		Date : 12/11/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr		PLAN 12	ECH : PC 6

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél : 03 (0)2 35 84 38 04
 fax : 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

Perspective depuis Trôo : point de vue n° 22



Appareil photo : PENTAX K-5 II
 Ouverture : f/3.5
 Temps d'exposition : 1/3200 sec.
 ISO : 400
 Longueur de focale (35 mm) : 42 mm
 Date de prise de vue : 19/08/2020

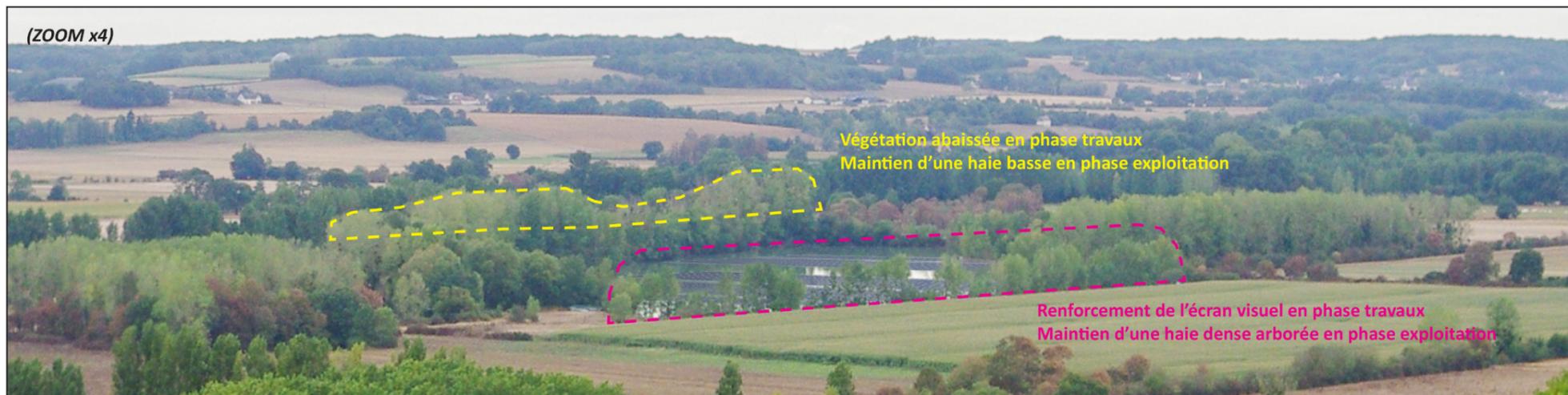
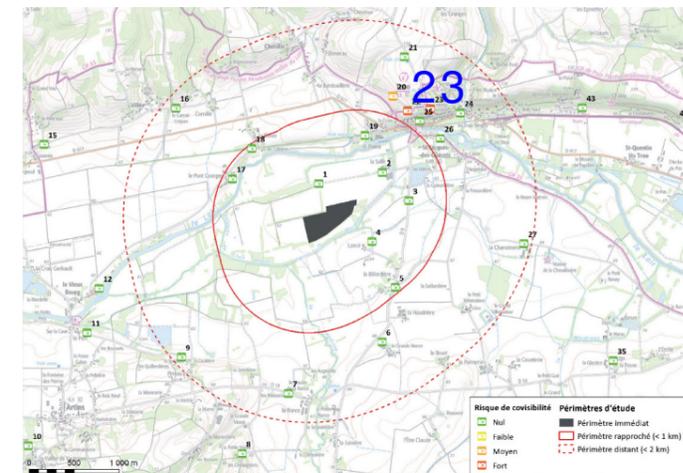
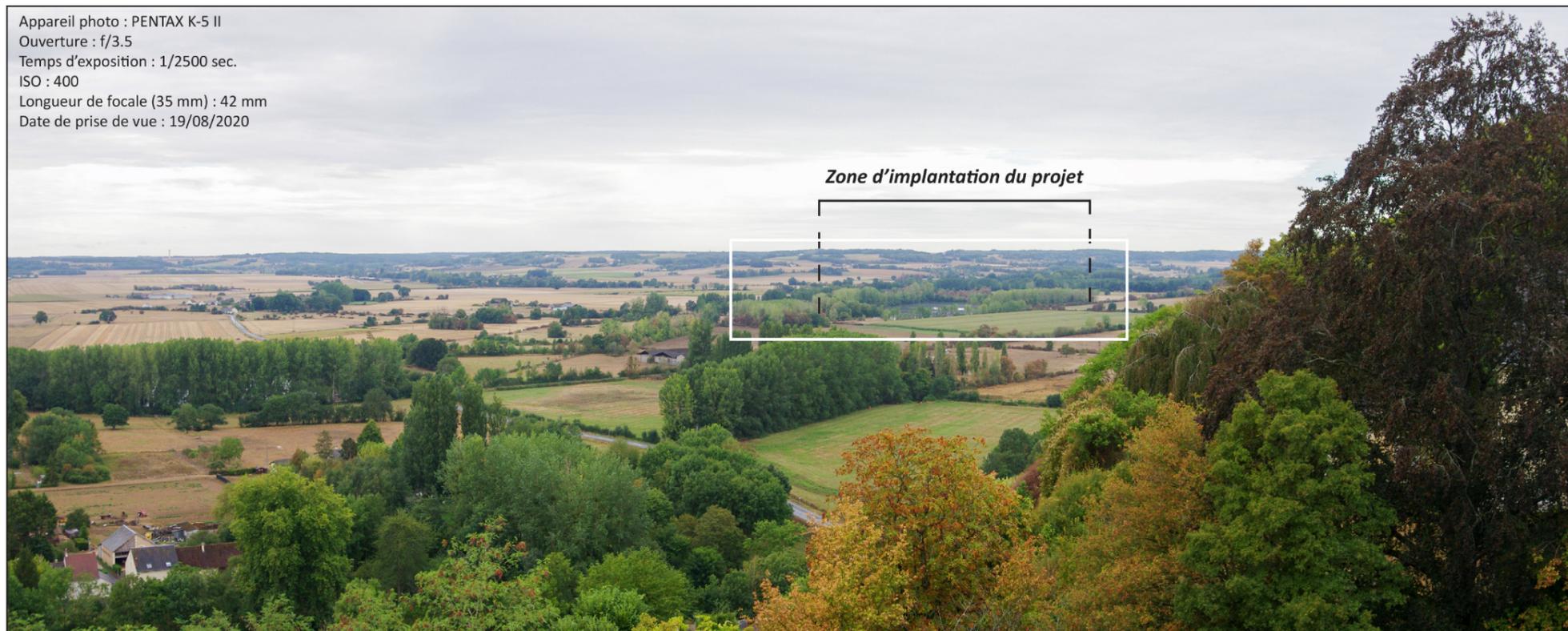


- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION	PERMIS DE CONSTRUIRE
	Date : 12/11/2021
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 13 PC 6 ECH :

AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 84 38 04
 fax 03 23 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 75
architectes

Perspective depuis Trôo : point de vue n° 23

Appareil photo : PENTAX K-5 II
 Ouverture : f/3.5
 Temps d'exposition : 1/2500 sec.
 ISO : 400
 Longueur de focale (35 mm) : 42 mm
 Date de prise de vue : 19/08/2020



- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800			
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS		 Tel : 01.82.72.61.00	
PHOTOGRAPHIES INTEGRATION		PERMIS DE CONSTRUIRE	
		Date : 12/11/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr		PLAN 14	ECH : PC 6

AGENCE CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 02 35 34 38 04
 fax 02 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 900 79
architectes



Piste d'accès au site vue depuis la RD 8



2



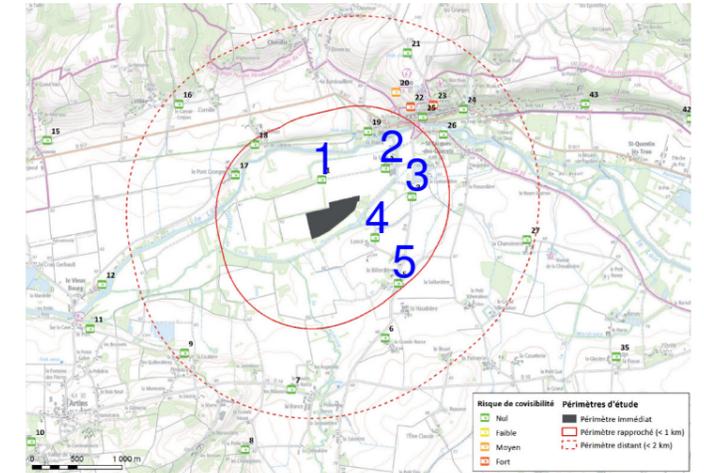
3



4



5



AGENCE
CAROLINE BONNET
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800		Tel : 01.82.72.61.00	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS			
PHOTOGRAPHIES PAYSAGE PROCHE		PERMIS DE CONSTRUIRE	
		Date : 12/11/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr		PLAN 15 PC 7	ECH : :



29



32



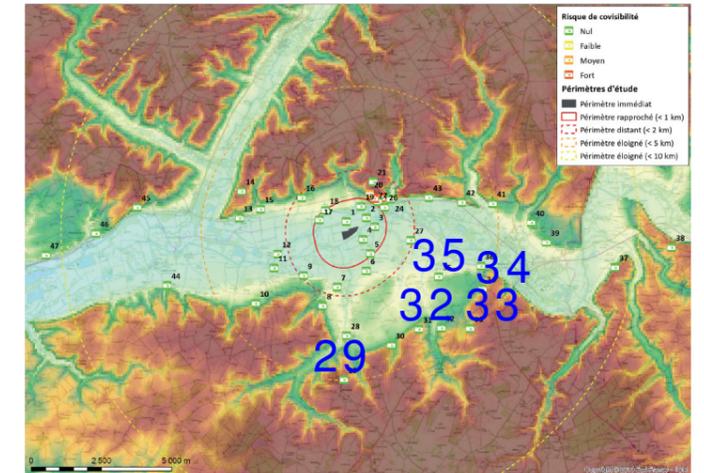
33



34



35



AGENCE
**CAROLINE
 BONNET**
 11, Bd Clémenceau
 76200 Dieppe
 tél. 03 (0)2 35 34 38 04
 fax 03 (0)2 32 90 16 57
 contact@carolinebonnet.fr
 siret 349 206 896 000 79
 architectes

- ENERGIE ARTINS - IMPLANTATION D'UN PARC SOLAIRE FLOTTANT Lieu dit "la salle" - ARTINS 41800	
ENERGIE ARTINS 94 rue Saint Lazare 75009 PARIS	Tel : 01.82.72.61.00 
PHOTOGRAPHIES PAYSAGE LOINTAIN	
PERMIS DE CONSTRUIRE Date : 12/11/2021	
Caroline BONNET - Architecte DPLG - 11 bd G Clémenceau - 76200 DIEPPE - Tel : 02.35.84.38.04 - Fax : 02.32.90.16.57 contact@carolinebonnet.fr	PLAN 16 PC 8 ECH : :